

CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 23 FEVRIER 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, M. CLAUSTRE Pierre, Mme GIRARD Céline, M. REBOUX Alain, M. L'HOSPITAL Michel, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia, M. ROSSEEUW Dali.

Absents excusés : Mme LOCQUET Pascale, M. MARCHARD Raphaël.

Mme LOCQUET est arrivée en fin de réunion (délibérations terminées)

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation compte rendu dernière réunion Conseil 11 décembre

1 - Dossier subvention travaux voirie auprès du Département de la Loire

Monsieur le Maire évoque la possibilité de solliciter une subvention pour travaux voirie, dossier à envoyer avant le 15 mars.

Monsieur le Maire explique que des devis ont été établis mais que nous ne les avons pas encore tous reçus.

Le chemin retenu pour la réfection serait le chemin qui part du bourg et qui se termine au début du chemin de la Varenne.

Approbation de la demande de subvention. 8 pour, 1 abstention.

2 - Dossier subvention enveloppes solidarités auprès du Département de la Loire

Monsieur le Maire évoque la possibilité d'obtenir une subvention auprès du Conseil Départemental de la Loire au titre des « enveloppes de solidarité ».

Monsieur le Maire explique que la numérotation des maisons, rues et places devient « obligatoire » suite à l'arrivée de la fibre optique dans la commune pour la fin d'année ou le début de l'année prochaine. Cet adressage servira également à la localisation des maisons par les secours, livreurs... .

Un conseiller demande si l'achat et la pose des plaques sur chaque maison est obligatoire, Monsieur le Maire se renseigne.

Devis Poste montant HT 1 916.88

Devis panneaux montant HT 4 663.88

Délibération approuvant demande de subvention

3 - Dossier subvention auprès de la DRAC : toiture église

Monsieur le Maire évoque la possibilité d'obtenir une subvention pour l'entretien des monuments historiques par la DRAC, la toiture de l'église a besoin d'un démaillage pour éviter les infiltrations d'eau.

Taux de subvention 35 %

Devis toiture démaillage toitures SAS LAPENDRIE

Montant HT 1 950.00 E HT

Approbation de la demande de subvention à l'unanimité (9 pour)

4 - Approbation convention du Département de la Loire pour adhésion à la plateforme dématérialisée des marchés publics

Un adjoint informe que le Département de la Loire met à disposition gratuitement un service de dématérialisation pour les marchés publics auprès des collectivités et établissements publics de la Loire, notre convention est arrivée à échéance au 31/12/2015, il nous propose le renouvellement dans les mêmes conditions (gratuit).

Approbation du renouvellement de la convention à l'unanimité. (9 personnes)

5 - Personnel communal : recrutement d'un agent contrat aidé pour fonction cantine – ménage-TAP

Un adjoint informe que la personne actuellement en contrat avenir termine son contrat le 15 mars.
Des offres ont été lancées par Pole Emploi et le site de proximité pour un contrat CAE de 26 h/semaine.

Approbation pour le recrutement du nouveau contrat à l'unanimité. (9 personnes)

6 -Camping : Tarifs – fonctionnement

A / Tarifs camping 2016

Présentation par un adjoint. Applicable au 1^{er} avril.

Document ci-joint à consulter en mairie.

Approbation à l'unanimité (8 pour, 1 contre)

B / Fonctionnement saison camping 2016

Un adjoint explique que le fonctionnement du camping va changer cette année car le contrat des gardiens n'a pas été renouvelé et que des informations complémentaires seront transmises lors du prochain conseil.

Un adjoint expose la proposition de création d'un site internet et de référencement auprès des agences de publicités des campings.

200 € pour le référencement

850 € pour la création du site internet

390 € pour l'hébergement du site chaque année.

Approbation à l'unanimité. (9 pour)

7 - Contrat ligne trésorerie

2 lignes de trésorerie au CREDIT MUTUEL DU SUD se terminent fin mars :

130 000 (lotissement) et 170 000 (Commune)

celle de 170 000 est totalement remboursée depuis octobre 2015

celle de 130 000 que nous devons renouveler.

propositions CMSE :

	130 000
Taux	Euribor3 mois+1.3 %
A ce jour	-0.14561
Commission d'engagement	0.15%
Commission de non utilisation	0.2% sur montant non utilisé constaté

Approbation à l'unanimité. (9 personnes)

8 - Participation financière associations pour défibrillateurs

En mai, une délibération a été prise pour l'acquisition et mise à disposition par la CCVAI de 3 défibrillateurs

- 2 défibrillateurs intérieurs (camping et foot) 1 320 € pièce, reste à charge de la mairie 778 € le défibrillateur.

- 1 défibrillateur extérieur (mairie-tennis) 1 771 € restant à charge 1 229 €

Ils ont été installés- La facture de la CCVAI a été reçue début janvier **2 814.11 €**

Il est nécessaire de prendre une délibération pour pouvoir fixer et percevoir la participation des 2 associations

Montant participation foot 389 €- Montant participation tennis 614 €

Approbation à l'unanimité (9 personnes)

9 - Motion pour maintenir le service du Centre 15 à Roanne

Courrier de l'Union des Maires de Roanne sur la suppression du centre 15 à Roanne et des conséquences

Proposition d'une motion (ci-jointe à consulter en mairie) à adopter et envoyer à l'ARS.

Approbation à l'unanimité. (9 personnes)

11 - Questions diverses

Prochaine réunion CM compte administratif

le mercredi 9 mars 2015 20h30

Départ BERNARD Vendredi 1^{er} avril à 18h.

Vu par Nous, Maire de la Commune de POMMIERS, pour être affiché le 1^{er} mars 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire

M. CHERBLAND Henri

CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 9 MARS 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, M. CLAUSTRE Pierre, Mme GIRARD Céline, Mme LOCQUET Pascale, M. REBOUX Alain, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia.

Absents excusés : M. ROSSEEUW Dali (ayant donné son pouvoir à Mme LOCQUET).

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation compte rendu dernière réunion Conseil 23 février, reporté au prochain conseil municipal.

Désignation d'un Président de séance pour vote du CA : Daniel Thouin

1 - COMPTE ADMINISTRATIF SPANC 2015

Section Fonctionnement	Dépenses réalisées	291.28 €
	Recettes réalisées	452.57 €
	<u>EXCEDENT :</u>	+ 161.29 €

Excédent de fonctionnement : à reporter sur BP 2016

Pas d'affectation de résultat

Approbation à l'unanimité

2 - COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2015

Section Fonctionnement	Dépenses réalisées	59 455.14 €
	Recettes réalisées	18 752.58 €
	<u>DEFICIT :</u>	- 40 702.56 €
Section Investissement	Dépenses réalisées	16 272.99 €
	Recettes réalisées	65 941.70 €
	<u>EXCEDENT :</u>	+ 49 668.71 €

Besoin de financement	Reste à réaliser dépenses	-	0 €
	Reste à réaliser recettes	+	0 €
	BESOIN DE FINANCEMENT	+	49 668.71 € positif

Pas d'excédent de fonctionnement (déficit) et pas besoin de financement car positif

Pas d'affectation de résultat

Le déficit de fonctionnement et l'excédent d'investissement seront reportés sur BP 2016

Approbation à l'unanimité

3 - COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2015

Section Fonctionnement	Dépenses réalisées	134 774.64 €
	Recettes réalisées	150 553.45 €
	<u>EXCEDENT:</u>	15 778.81 €
Section Investissement	Dépenses réalisées	267 129.73 €
	Recettes réalisées	132 355.09 €
	<u>DÉFICIT:</u>	- 134 774.64 €

L'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement seront reportés sur BP 2016

Approbation à l'unanimité

4- COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2015

Section Fonctionnement	Dépenses réalisées	366 453.55 €
	Recettes réalisées	397 443.31 €
	<u>EXCÉDENT :</u>	30 989.76 €

Section Investissement	Dépenses réalisées	630 612.66 €
	Recettes réalisées	685 707.45 €
	<u>EXCÉDENT:</u>	+ 55 094.79€

Besoin de financement	Reste à réaliser dépenses	- 17 120.00 €}	- 4 960.00€
	Reste à réaliser recettes	+ 12 160.00 €}	
	BESOIN DE FINANCEMENT		+ 50 134.79 € positif

Pas besoin de financement positif

Excédent de fonctionnement sera affecté en totalité en report de fonctionnement 30 989.76 €

Approbation : 8 pour, 1 contre, 1 abstention

5 - Approbation des comptes de gestion 2015

Le compte de gestion retrace l'exécution par le Percepteur du budget primitif voté en mars de l'année précédente.

Il est établi par le percepteur et conforme aux écritures avec notre compte administratif :

- Assainissement
- SPANC,
- Lotissement
- Commune

Approbation : 9 pour, 1 contre, 1 abstention

6 – Informations sur fonctionnement de camping et achat de lodges

Le contrat des gardiens n'ayant pas été renouvelé, cette année le camping sera géré par le premier et deuxième adjoint qui seront respectivement régisseurs.

L'accueil des campeurs résidents à l'année et leur suivi sera sous la responsabilité du deuxième adjoint.

Les campeurs de passage seront sous la responsabilité du premier adjoint.

En dehors des heures de présence des deux adjoints, l'avocat de la mairie est en train de préparer une convention d'accueil qui sera passé avec les nouveaux propriétaires du snack qui assureront l'accueil et la mise en place sur le terrain de camping, il est entendu que les propriétaires du snack n'effectueront aucune facturation, ni encaissement d'argent.

Pour ce service ils factureront mensuellement à la commune une prestation de service (le terme reste à définir par l'avocat).

Un panneau sera mis en place à l'accueil par les adjoints pour indiquer aux campeurs que l'accueil se fera au snack.

Monsieur le Maire explique que cette nouvelle organisation a pour but de réaliser des économies mais pour aller plus loin dans ce raisonnement il propose l'achat de deux lodges pour pouvoir répondre aux besoins et à la demande de locations dans un esprit de développement de celui-ci car actuellement il n'y a deux anciens mobil home pour répondre à la demande. Le coût des deux lodges est de 20 000 € HT.

Approbation de l'achat de lodges : 8 pour, 2 contre, 1 abstention

Vu par Nous, Maire de la Commune de POMMIERS, pour être affiché le 16^r mars 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire
M. CHERBLAND Henri

CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 5 AVRIL 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, M. CLAUSTRE Pierre, Mme GIRARD Céline, Mme LOCQUET Pascale, M. REBOUX Alain, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia, M. ROSSEEUW Dali.

Absents excusés : M. L'HOSPITAL Michel (ayant donné son pouvoir à M. CHERBLAND).

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation des comptes rendu des réunions de Conseil municipaux des **23 février** et **9 Mars 2016**

Monsieur le maire demande au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Demande de subvention auprès du député Paul Salen
Approbation à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que M. VALLET Eric va présenter le budget de la commune et les autres budgets par Mme VIAL Françoise, secrétaire de mairie.

1 - VOTE des BUDGETS PRIMITIFS 2016 :

SPANC : Section fonctionnement 2 000.00 €
Approbation à l'unanimité

ASSAINISSEMENT : Section fonctionnement 72 000.00 €
Section Investissement 64 267.87 €

Approbation à l'unanimité

LOTISSEMENT : Section fonctionnement 154 053.45 €
Section Investissement 273 049.28 €

Approbation à l'unanimité

COMMUNE : Section fonctionnement 395 000.00 €
Section Investissement 360 000.00 €

Approbation 9 pour, 2 contre

3 - VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES :

	<u>2015</u>	Base réelle		<u>2016</u>	Base prévisionnelle	
TH	512 225	11.18	57 266	517 100	11.18 %	57 812
TFB	302 477	8.29	25 075	307 000	8.29 %	25 450
TFNB	116 932	16.54	19 341	118000	16.54 %	19 517
	TOTAL		101 682			102 779

Monsieur le Maire explique qu'après la présentation du budget, les conclusions de Mr VALLET et après avoir rencontré le percepteur, le taux des taxes locales doit être réévalué. Il donne deux exemples de taxe foncière et d'habitation en appliquant une augmentation du taux de 5%.

Après discussion le Conseil Municipal décide de fixer l'augmentation du taux des 3 taxes (foncière, habitation bâtie, habitation non bâtie) à 3%.

Mme VIAL Françoise modifie immédiatement le budget prévisionnel avec l'accord du conseil municipal.

Avec augmentation du taux de 5 %

TH	517 100	11.74 %	60 707	
TFB	307 000	8.70 %	26 709	
TFNB	118000	17.36 %	20 485	
	TOTAL		107 901	+ 5 122 €

<u>Avec augmentation du taux de 3 %</u>				
TH	517 100	11.52 %	59 570	
TFB	307 000	8.54 %	26 218	
TFNB	118 000	17.03 %	20 095	
	TOTAL		105 883	+ 3 104 €

Approbation de l'augmentation de 3% du taux des taxes foncières d'habitation bâti et non bâti (10 pour, 1 contre).

3 - Camping :

A / Référencement TRIPADVISOR : modification régie, frais prestation

Un adjoint explique la possibilité de s'inscrire pour les locations du camping municipal sur le site Tripadvisor, site de référencement de location de vacances.

Cet organisme prend les demandes de location pour le camping moyennant 3 % de commission.

Afin de pouvoir encaisser les versements des locations de cet organisme, il est nécessaire de modifier la régie de recettes du camping.

Les versements pourraient être en effet virés sur le compte des dépôts de Fonds au Trésor comme les versements de la carte bancaire.

Approbation de l'adhésion à Tripadvisor à l'unanimité.

B / Site appel aux dons

Un adjoint explique qu'il existe un ou plusieurs sites d'appels aux dons, il faut présenter un projet sur une plateforme internet (achat de lodges par exemple) et des personnes choisissent de donner une somme d'argent pour soutenir ce projet (défiscalisation). La somme demandée doit être récoltée à 100 % ou plus.

Approbation à l'unanimité du lancement de projet sur des sites d'appel aux dons.

4 - Vente Maison de la Gare

Monsieur le Maire explique que devant le peu de demande de visite de la maison, il a contacté un agent immobilier qui a de nouveau estimé la maison (méthode d'estimation, prix des biens de même type en vente, prix des biens de même type vendus, valeur locative) et il nous donne l'estimation moyenne. Il évoque également la possibilité d'un détachement de parcelle.

Approbation de la signature de mandat non exclusif avec l'agence immobilière qui a estimé le bien communal.

9 pour, 2 contre.

5 - Dossier subvention auprès du Député Paul SALEN

Monsieur le Maire évoque la possibilité d'une subvention parlementaire auprès du Député Paul SALEN de 4 000 € dans le cadre de l'adressage.

Devis Poste	1 916.88 HT
Devis panneaux	4 663.88 HT
TOTAL	6 580.76 € HT

Approbation de la demande de subvention à l'unanimité.

6 - Questions diverses.

- 1) Une réunion de conseil est à prévoir rapidement pour faire le point sur les subventions demandées et ainsi choisir les entreprises pour réaliser l'aménagement du bourg.
- 2) Un conseiller municipal interroge le Maire sur l'article de journal diffusé cette semaine ayant pour objet l'aménagement du bourg, dans cet article l'agrandissement de la terrasse du restaurant est 11 évoquée. Cet agrandissement se fera t-il au frais du restaurateur, du propriétaire ou de la commune ?
Monsieur le Maire répond qu'il va se renseigner. Après renseignement auprès du cabinet d'architecture les travaux sont décidés par rapport à la voirie et à la sécurité et aucune demande d'autorisation est nécessaire tant du restaurateur que du propriétaire étant donné que la terrasse du restaurant est sur le trottoir donc propriété de la commune.
- 3) Un conseiller propose que l'on vende la parcelle appartenant à la commune située à proximité de la montée du pavé, Monsieur le Maire répond qu'il va se renseigner sur la surface de cette parcelle et son éventuel prix et que ceci pourra faire partie d'un point à ajouter lors du prochain conseil.

Vu par Nous, Maire de la commune de POMMIERS, pour être affiché le 13 avril 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
M. CHERBLAND Henri

CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 6 MAI 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, Mme LOCQUET Pascale, M. L'HOSPITAL Michel, Mme TARDY Laëtitia, M. ROSSEEUW Dali.

Absents excusés : M. CLAUSTRE Pierre (ayant donné son pouvoir à M. CHEBRLAND), M. REBOUX Alain (ayant donné son pouvoir à Mme GIRARD), M. LAGRANGE David (ayant donné son pouvoir à M. THOUIN), M. MARCHARD Raphaël (ayant donné son pouvoir à M. L'HOSPITAL).

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation compte rendu dernière réunion Conseil 5 avril 2016.

1 – Offres des entreprises pour les travaux du Bourg : présentation et approbation

M. le Maire indique qu'une consultation des entreprises a été lancée, 5 offres ont été reçues. Une analyse des offres a été effectuée avec le cabinet Bureau d'Etudes F2i en fonction des 3 critères : 55 % pour le prix, 30 % pour la valeur technique et 15 % pour le délai.

Le Maire donne le résultat de cette analyse pour chaque entreprise en rappelant que le projet était évalué à 287 230 € HT.

Le Conseil Municipal, à la majorité (9 pour, 1 abstention, 1 contre) approuve l'offre de : EIFFAGE 42120 PERREUX, note : 95.05/100 Montant du marché : 206 900.35 € HT

2 - Dossier subvention pour place de stationnement

M. le Maire rappelle les travaux d'aménagement du Bourg dans le cadre du COCA et les subventions sollicitées. Il précise que celle au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental pour "l'aménagement de stationnement sur la placette " n'a pas été sollicitée et qu'il est nécessaire de déposer le dossier dans les meilleurs délais.

Le coût estimé est de 9 090.00 € HT par le cabinet F2i, une subvention de 5 000 €. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

3 - Tarifs lodges

M. le Maire informe qu'il est nécessaire de fixer les tarifs de location des lodges récemment achetées au camping municipal. M. THOUIN, Adjoint, propose que le même tarif que les locations de mobil home soit appliqué pour les lodges. Le Conseil Municipal, à l'unanimité.

4 - Demande de subvention MJC de Feurs

M. le Maire fait part d'une demande de subvention de la MJC de Feurs pour un projet solidaire au Maroc d'un montant de 200 €. Il propose d'attribuer une subvention. Après discussion, il est décidé de proposer au CCAS de financer cette subvention.

5 - Questions diverses

Le Maire présente une demande d'habitants de réaliser un terrain de pétanque sur un terrain communal à l'intersection du chemin de Verneuil et de la Varenne. Les membres donnent un avis favorable.

Le Maire indique que la mairie a reçu une convocation devant le Prud'hommes et indique les raisons de cette convocation. Une déclaration à l'assurance a été effectuée et un avocat par l'AMF a déjà été contacté et se charge du dossier.

Vu par Nous, Maire de la commune de POMMIERS, pour être affiché le 12 mai 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
M. CHERBLAND Henri

CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 31 MAI 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, M. REBOUX Alain, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia, M. ROSSEEUW Dali.

Absents excusés : M. CLAUSTRE Pierre (ayant donné son pouvoir à M. CHERBLAND), Mme LOCQUET Pascale (ayant donné son pouvoir à M. ROSSEEUW).

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la dernière réunion du Conseil du 6 mai 2016.

Monsieur le maire demande au Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- Approbation à l'unanimité.

1 - Schéma Départemental de coopération intercommunale : avis sur le projet du futur regroupement

Suite à la proposition du Préfet relative à la fusion de la communauté d'agglomération de Roannais Agglomération et des communautés de communes du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable et du Pays entre Loire et Rhône adressée aux Communes et Intercommunalités concernées, le Conseil municipal doit donner son avis dans un délai de 75 jours.

M. le Maire explique qu'il a participé à de nombreuses réunions tant pour le projet Loire et Monts que pour le projet Roanne Agglomération.

Il informe qu'il a demandé des éléments concrets aux Présidents de Communauté de Communes ou d'Agglomération concernés

- Taxe d'habitation, foncière bâtie, foncière non bâtie
- Tarif de l'eau
- Tarif des transports
- Tourisme

Au vu de tous les éléments réunis, le Maire propose que le Conseil Municipal passe au vote :

- 8 pour le projet du Préfet "Roanne agglomération "
- 2 pour le projet « Loire et Monts Communauté »
- 1 abstention

2 - Camping :

A/ Référencement à la CAF

Un adjoint explique que le camping peut être référencé auprès de la CAF pour des vacanciers puissent régler avec des bons VACAF. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le référencement.

B/ Tarif supplémentaire lodge

M. le Maire informe qu'il est nécessaire de fixer des tarifs pour les pèlerins pour la location de lodge et mobil home au camping municipal. Il est proposé pour 2 personnes : 30 € la nuitée, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3 – Dossier subvention Conseil Départemental pour lodges :

M. le Maire informe qu'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de « l'enveloppe départementale de solidarité » peut être sollicitée pour l'acquisition de lodges. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4 - Vote des subventions aux associations

M. le Maire donne lecture des différentes demandes de subvention qu'il a reçues et rappelle celles allouées en 2015. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes :

Club du 3 ^{ème} Age de Pommiers	100
Comité des Fêtes (course cycliste) de Pommiers	100
Sou des Ecoles de Pommiers	190
U.S.E.P. Cantonal	50
Ass Activ Age Maison Retraite St Germain	60
Foyer Socio Educ. Collège St Germain	85
EVA – Elan du Val d' Aix (basket)	30
Judo Club Germanois	30
Pompier St Germain	100
D.D.E.N	20
C AT Bussy	
Téléthon Bussy	
BTP CFA ST ETIENNE	
Comité d'entraide du Roannais	
Croix-Rouge	
ADAPEI Loire	
Restos du Cœur (siège de St Etienne)	
AFM TELETHON	
Centre Léon Bérard - Cancer	
ARRAVEM	
AFSEP (Sclérosés en plaques)	
TOTAL	765

4 - Questions diverses

Le Maire demande aux membres leur accord pour l'envoi des convocations du conseil par mail, approuvé à l'unanimité.

Il informe que le recensement de la population sur notre commune aura lieu en janvier 2017, un agent recenseur devra être recruté.

Il indique que le logement au dessus de la mairie est vacant et est donc à louer et que les locataires de la maison à la Gare sont partis et que cela facilitera la vente de la maison.

Un conseiller demande de consulter les plans du COCA en mairie. Une réponse lui sera donnée au prochain conseil.

Un conseiller indique qu'une polémique est en train de s'amplifier sur la propriété d'un chemin, problème qui perdure depuis une trentaine d'années environ.

Vu par Nous, Maire de la commune de POMMIERS, pour être affiché le 8 juin 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
M. CHERBLAND Henri

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 27 JUIN 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, M.L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia, M. ROSSEEUW Dali.

Absents excusés : M. CLAUSTRE Pierre (ayant donné son pouvoir à M. CHERBLAND H.) Mme LOCQUET Pascale (ayant donné son pouvoir à M. ROSSEEUW jusqu'au 3^{ème} point de l'autre du jour inclus, ensuite présente), M. REBOUX Alain (ayant donné son pouvoir à Mme GIRARD).

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la dernière réunion du Conseil du 31 mai 2016.

1 - Décisions modificatives au budget

Le Maire présente une décision modificative pour le budget commune avec virements de crédits en investissement pour un montant de 470 €, le Conseil approuve à l'unanimité.

2 - Régie de la cantine scolaire

Le Maire indique que pour la rentrée scolaire prochaine, il arrête la vente des tickets de cantine à la mairie. La facturation sera remise en place comme auparavant à chaque vacances scolaires. Il demande alors l'approbation de la fin de la régie ainsi que l'encaissement par carte bancaire et de ce fait la clôture du compte de dépôt. Le Conseil approuve à l'unanimité.

3 - Personnel communal : fixation des taux de promotion

Le Maire explique que le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois pouvant être promus à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade dans la commune. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante, la dernière date de 2008 mais n'est plus à jour et il propose que le taux soit à 100 % pour tous les avancements de grade dans tous les cadres d'emplois et précise que le CTI a été saisi et a donné un avis favorable. Les membres approuvent à l'unanimité.

4 - Dénomination des voies : présentation et approbation

La dénomination des voies a été établie par la commission voirie et mise à disposition des habitants pendant 3 semaines, certaines remarques ont été apportées et prises en compte. Il est alors présenté la dénomination aux membres du conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

Situation financière de la commune

Le Maire fait part de sa réunion en sous-préfecture concernant la situation financière de la commune. Le représentant du sous-préfet a commencé par l'explication de la situation des comptes puis prise de parole du Maire pour donner les informations sur les efforts faits par la commune pour redresser les comptes :

- Charges de personnel : depuis leur prise de fonction en avril 2014, les charges de personnel en fonctionnement baissent. En effet de 11 agents (plein temps ou temps non complet) en avril 2016 le nombre est passé à 6.
- Transformation d'une ligne de trésorerie en prêt
- Mise en vente de plusieurs biens communaux
- Abandon des investissements : travaux du Bourg (COCA)

Devant ces éléments, le Directeur des finances et le représentant du Sous-Préfet reconnaissent favorablement les efforts entrepris et invite à les poursuivre.

5 - Maison de la Gare : proposition d'achat

M. Le Maire rappelle le projet de vente de la maison " de la Gare " et indique qu'il a fait visiter la maison à plusieurs reprises. Ces visites ont abouti à une proposition d'achat à 120 000 €.

Il précise que c'est un couple de la commune qui achèterait pour louer.

Il est demandé s'il le détachement de la parcelle est toujours d'actualité, le Maire indique que non car la configuration ne le permet pas. Le Conseil Municipal à la majorité des membres (pour : 8 – contre : 2, 1 abstention) approuve la vente de l'immeuble au prix de 120 000 €.

6 - Devenir du camping

M. le Maire demande aux membres ce qu'ils pensent de la vente du camping. Il informe que des personnes ont pris contact avec la mairie pour visiter le camping. Il est décidé de réfléchir à cette décision le temps que les documents nécessaires à ce couple leur soient transmis par la mairie pour l'élaboration de leur dossier de prêt. Une réunion de conseil sera peut être fixée rapidement pour la suite.

7 - Questions diverses

Le Maire fait part de l'avancement du dossier du Prud'hommes : report d'audience au 30 juin afin que le dossier soit jugé au Tribunal Administratif et demande de prise en charge par l'assurance des frais au titre de la responsabilité civile.

Un conseiller donne le compte rendu d'une réunion du CR4C, une randonnée "courez pour moi " aura lieu le 10 juillet dont le départ sera à Pommiers.

Un conseiller demande que les convocations du conseil soient nominatives.

Vu par Nous, Maire de la commune de POMMIERS, pour être affiché le 4 juillet 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
M. CHERBLAND Henri

CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 8 JUILLET 2016

Présents : **M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, Mme LOCQUET Pascale, M. REBOUX Alain, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, M. ROSSEEUW Dali.**

Absents excusés : **M. CLAUSTRE Pierre** (ayant donné son pouvoir à M. CHERBLAND), **M. L'HOSPITAL Michel** (ayant donné son pouvoir à M. MARCHARD), **Mme TARDY Laëtitia** (ayant donné son pouvoir à Mme GIRARD).

Secrétaire de séance : **Mme GIRARD Céline**

1 - Approbation de la vente de la maison parcelle D 253 : (M. REBOUX Alain ayant quitté la salle pour cette délibération étant concerné par celle-ci)

M. Le Maire explique qu'il est nécessaire de rédélibérer pour la vente de la maison. En effet, lors de la dernière réunion, un conseiller absent avait donné son pouvoir pour la séance, mais ce pouvoir ne devait pas être utilisé pour cet ordre du jour. De plus, certains éléments n'ont pas été évoqués : notaire, frais, signature de la vente.

Il rappelle alors les informations :

- Maison " de la Gare " de 100 m² environ, parcelle D 253 " Le Bourg " de 2 415 m²
- Proposition d'achat de M. REBOUX Alain à 120 000 €.
- Acte de vente à l'étude de Maître DUVION-PAIR-SATRE à St Germain Laval
- Frais de notaire à la charge de l'acquéreur

Le Conseil Municipal à la majorité des membres (pour : 7 – contre : 2, 1 abstention) approuve la vente de l'immeuble désigné ci-dessus au prix de vente de 120 000 € à M. REBOUX Alain. L'acte sera établi à l'étude de Maître DUVION-PAIR-SATRE à St Germain Laval et les frais sont à la charge de l'acquéreur.

2 – Le devenir du Camping :

M. Le Maire demande aux conseillers après le délai de réflexion s'ils sont favorables à la vente des murs et du fonds de commerce du camping de l'Aix. Il informe qu'il a contacté une agence spécialisée dans la vente du camping et donne quelques évaluations pour la vente des murs et/ou du fonds de commerce. Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le principe de la vente du camping municipal : mur et/ou fonds de commerce et autorise le Maire à engager des discussions avec d'éventuels acheteurs.

3– Questions diverses :

Le Maire informe de la construction d'une cabane pour les animaux.

Vu par Nous, Maire de la commune de POMMIERS, pour être affiché le 13 juillet 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
M. CHERBLAND Henri

CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 23 AOUT 2016

Présents : **M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, Mme LOCQUET Pascale, M. REBOUX Alain, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia.**

Absents excusés : **M. CLAUSTRE Pierre** (ayant donné son pouvoir à M. CHERBLAND), **M. ROSSEEUW Dali** (ayant donné son pouvoir à M. THOUIN).

Secrétaire de séance : **Mme GIRARD Céline**

1- SCOT LOIRE CENTRE : AVIS SUR PROJET

M. le Maire informe qu'il a reçu un courrier avec le projet du SCOT LOIRE CENTRE arrêté le 10 mai 2016 et que le Conseil Municipal doit donner son avis avant le 1^{er} septembre 2016.

Il explique que malgré tout ce projet est difficile à valider ou non car au vu des projets futurs de regroupement de Communautés de Communes et des changements qui pourraient se produire au niveau de certaines EPCI.

Il a paru souhaitable au Conseil Municipal de ne pas se prononcer et il souhaite attendre la décision du Préfet sur les futurs regroupements de Communautés de Communes et voir si le SCOT Loire Centre va rester dans cette configuration avant de prendre une décision.

Vu par Nous, Maire de la commune de POMMIERS, pour être affiché le 6 septembre 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
M. CHERBLAND Henri

CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, Mme LOCQUET Pascale, M. REBOUX Alain, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, Mme TARDY Laëtitia, M. ROSSEUW Dali;

Absents excusés : M. LAGRANGE David (ayant donné son pouvoir à Mme GIRARD).

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation à l'unanimité du compte rendu dernière réunion Conseil 8 juillet et 23 août 2016.

Le Maire annonce la démission de Pierre CLAUSTRE fonction d'adjoint et CM accepté le 19/09 par le Préfet, une prochaine réunion du conseil est prévue le mardi 4 octobre.

1 - Personnel communal :

Le Maire propose le recrutement d'un adjoint technique 1^{ère} classe à temps complet en CDD de 1 an suite à la fin de contrat en CAE de l'agent technique. Ensuite il sera titularisé. Ce poste doit être créé et le tableau des effectifs ainsi modifié. Le conseil approuve à l'unanimité.

2 - Renouvellement de l'adhésion à la solution de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité proposée par le Département de la Loire

Le Maire informe que la commune a adhéré à l'offre d'accompagnement proposée par le Département de la Loire concernant la mise à disposition de la plateforme de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité : délibération, arrêté, budget envoyés par cette plateforme à la Sous Préfecture.

La convention de partenariat étant arrivée à échéance et doit être renouvelée, la mise à disposition est consentie pour une durée de 5 ans. Les membres approuvent à l'unanimité

3 - Demande de fonds de concours à la CCVAI :

Le Maire informe qu'un fonds de concours est accordé par la CCVAI pour un montant de 5 083 € et qu'il est nécessaire de le solliciter, il propose pour l'acquisition des lodges. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4- Approbation rapports assainissement collectif et SPANC

A / Rapport annuel d'assainissement collectif

L'adjoint, Daniel THOUIN, a présenté le rapport annuel 2015 du service. Les membres l'approuvent à l'unanimité.

B / Rapport annuel d'assainissement non collectif (SPANC)

L'adjoint, Daniel THOUIN, a présenté le rapport annuel 2015 du service. Les membres l'approuvent à l'unanimité.

5 - Groupement des rats musqués : participation

Le Maire informe de la demande du groupement des rats musqués à la Commune pour une participation annuelle de 160 €. Les membres décident à l'unanimité de ne pas cotiser.

6 - Décisions modificatives au budget

L'adjointe, Céline GIRARD, présente les modifications au budget Commune en section investissement : des crédits supplémentaires pour 3 700 € en dépenses et recettes. Le conseil approuve à l'unanimité.

7 - Questions diverses

COCA

Point sur réunion

Travaux à réaliser

Dossier de subventions à prévoir

Numérotation Poste : réunion de la commission voirie le 26/09. Mettre sur le bulletin annonce pour savoir si les habitants veulent acheter leur numéro.

Recensement population : Une réunion en sous préfecture pour les élus a eu lieu le 15 septembre, une formation pour le coordonnateur est également prévue et 1/2 journée pour l'agent recenseur.

Vu par Nous, Maire de la commune de POMMIERS, pour être affiché le 5 octobre 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire

M. CHERBLAND Henri

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 OCTOBRE 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, Mme LOCQUET Pascale, M. REBOUX Alain, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia.

Absents : M. ROSSEEUW Dali.

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

1 – NOMBRE D'ADJOINTS

M. le Maire informe que suite à la démission du 2^{ème} adjoint, M. Pierre CLAUSTRE, accepté au 19 septembre 2016 par le Sous-Préfet de ROANNE, le Conseil peut décider de réduire le nombre d'adjoints ou non.

Il propose de rester à 3 adjoints. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

2- ELECTION D'UN NOUVEL D'ADJOINT

Le Maire informe que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu démissionnaire ou le dernier rang du tableau.

Il rappelle qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue.

Le Conseil municipal décide que l'adjoint à désigner occupera la place au dernier rang du tableau des adjoints et procède à la désignation du 3^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat :	M. Alain REBOUX
Nombre de votants :	9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
Nombre de bulletins blancs et nuls :	2
Nombre de suffrages exprimés :	7
Majorité absolue :	5
A obtenu :	M. Alain REBOUX 7 voix

M. Alain REBOUX est désigné en qualité de 3^{ème} adjoint au maire.

3 – QUESTIONS DIVERSES

Rallye Roul'Elec : remise de chèques

Vu par Nous, Maire de la commune de POMMIERS, pour être affiché le 7 octobre 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
M. CHERBLAND Henri

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 18 OCTOBRE 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, M. REBOUX Alain, Mme LOCQUET Pascale, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David.

Absents excusés: Mme TARDY Laëticia (ayant donné son pouvoir à M. CHERBLAND).

Absents: M. ROSSEEUW Dali.

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline.

Approbation à l'unanimité du compte rendu dernière réunion Conseil 28 septembre et 4 octobre 2016.

1 - Indemnités de fonction des élus

M. le Maire informe que suite à la démission d'un adjoint et après l'élection d'un nouveau, il y a lieu de fixer le taux d'indemnité de ce 3^{ème} adjoint et il donne les nouvelles délégations de fonctions de chacun.

<u>Daniel THOUIN, 1^{er} adjoint</u>	Assainissement Lotissement Camping /Tourisme
<u>Céline GIRARD, 2^{ème} adjoint</u>	Scolaire Fleurissement /espaces verts/cimetière Illuminations Personnel communal Communication (bulletin municipal)
<u>Alain REBOUX, 3^{ème} adjoint</u>	Voirie Bâtiment Aménagement du Bourg

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le taux maximum d'indemnité soit 6.60 % à M. Alain REBOUX.

2 - Elections d'un nouveau délégué aux différents syndicats :

M. le Maire expose que suite à la démission d'un adjoint du conseil Municipal, il y a lieu de désigner de nouveaux membres dans certains syndicats ou commissions pour le remplacer.

A / SYNDICAT Intercommunal d'Energies du Département de la Loire (SIEL) :

Il rappelle qu'il était délégué titulaire au SIEL, mais il demande aussi de désigner un nouveau suppléant. Le Conseil Municipal, désigne à l'unanimité :

- Délégué titulaire	M. REBOUX Alain
- Délégué suppléant	M. LAGRANGE David

B / SIVU des CLOCHERS :

Il rappelle qu'au SIVU des 3 CLOCHERS, il est nécessaire de renommer un titulaire. Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité : **Mme Céline GIRARD**

C/ COMMUNAUTE DE COMMUNES Vals d'Aix et Isable :

Il rappelle qu'à la CCVAI, il était membre dans 2 commissions : Gestion du patrimoine (bâti et naturel) et Commission d'évaluation des charges transférées (CETC).

Il propose également que pour le Conseil Communautaire, de désigner le 2^{ème} adjoint au lieu du 1^{er} pour siéger en remplacement du Maire. Le Conseil Municipal, désigne à l'unanimité :

- Conseil communautaire :	Mme Céline GIRARD, 2^{ème} Adjoint
- Gestion du patrimoine (bâti et naturel) :	Mme Pascale LOCQUET M. Raphaël MARCHARD
- Commission d'évaluation des charges transférées (CETC) :	
Suppléant :	M. Michel L'HOSPITAL
Pour rappel Titulaire :	M. Daniel THOUIN

3 – Désignation membre aux commissions communales

Le Maire informe qu'il est nécessaire de désigner de nouveaux membres dans certaines commissions et rappelle qu'il est président de toutes les commissions communales. Il propose également qu'une commission unique regroupe : voirie - bâtiment et aménagement du Bourg.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le regroupement d'une commission et rappelle les membres :

Commission VOIRIE – BATIMENTS - AMENAGEMENT DU BOURG :

- | | |
|-------------------|---------------------|
| - Henri CHERBLAND | - Michel L'HOSPITAL |
| - David LAGRANGE | - Raphaël MARCHARD |
| - Alain REBOUX | - Daniel THOUIN |

- Désigne un nouveau membre dans des commissions et rappelle les membres actuels :

Commission CAMPING / TOURISME :

- | | |
|------------------------|-------------------|
| - Daniel THOUIN | - LOCQUET Pascale |
| - REBOUX Alain | |

Commission MARCHES PUBLICS :

- | | | |
|---------------------|----------------------|---------------|
| <u>Président :</u> | Henri CHERBLAND | |
| <u>Titulaires :</u> | Céline GIRARD | Daniel THOUIN |
| <u>Suppléants :</u> | Michel L'HOSPITAL | Alain REBOUX |

4- Chargé des prestations de défense :

Il demande qu'un correspondant en charge des questions de défense soit de nouveau désigné. Le Conseil Municipal, désigne à l'unanimité : **M. Daniel THOUIN**

5- Prêt en cours :

M. le Maire informe qu'il a reçu en mairie deux responsables du Crédit Mutuel du Sud Est pour la renégociation du prêt de 500 000 € contracté en 2015. Deux propositions sont envisageables :

1 / Conserver la durée du prêt de 20 ans (2015-2035) en remboursant 100 000 € (vente de la maison), l'annuité annuelle serait de 24 418.12 € au lieu de 31 587.12 soit 7 196 € d'économie par an.

2 / Rallonger la durée de 3 ans (2015-2038) en remboursant 100 000 €, l'annuité annuelle serait de 21635 € au lieu de 31 587.12 soit 9 952.62 € d'économie par an.

Il précise que les frais de remboursement anticipés sont offerts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement de 100 000 € avec rallongement de la durée de 3 ans.

5- Questions diverses :

Commission bulletin municipal : Date à prévoir

Réunion adressage : Mercredi 26 octobre à 10h

Remise de chèques : M. le Maire informe que la remise de chèques (2x500) gagnés lors du Roul'Elec Tour organisé par Enedis au lieu le jeudi 17 novembre à 18h en mairie en présence des associations " les Ailes Froissées" et " Le chemin de Lola".

Procès : M. Le Maire informe qu'après avoir été contacté par l'avocat du Cabinet Petit, la demande a été rejetée, le procès CORNIL sera donc jugé aux Prud'Hommes. L'audience est fixée au 8 décembre 2016 à 14h30.

Budget : Les membres valident la préparation du budget par M. VALLET pour 2017.

Annonce vente camping : Le Conseil valide la mise en vente du camping sur la plateforme du Département Pôle Implantation Tourisme.

Camping : Réunion bilan saison 2016 à prévoir.

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 8 NOVEMBRE 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, M. REBOUX Alain, Mme LOCQUET Pascale, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia, M. ROSSEEUW Dali.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation à l'unanimité du compte rendu dernière réunion Conseil 18 octobre 2016.

1 - Dossier demande de subvention auprès du Conseil Départemental : Voirie Communale n° 9 - Chemin Bourg Varenne

M. le Maire explique que le Conseil Départemental a attribué cette année une subvention pour ce dossier voirie sur un montant subventionnable de 21 820 € au lieu de 31 820 €, montant du devis présenté.

Il propose alors de demander le complément de ce dossier soit pour 10 000 € HT au titre de la voirie 2017 afin d'obtenir la subvention de 60 % sur la totalité des travaux. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2 - Dossier demande de subvention auprès d'un parlementaire, Député, M. Paul SALEN :

M. Le Maire informe les membres qu'une aide financière au titre de la réserve parlementaire peut être sollicitée auprès de M. Paul SALEN, Député de la Loire, pour 2017. Il propose qu'elle soit demandée pour les travaux de voirie VC 9 –Chemin Bourg Varenne d'un montant de 31 820 € HT. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3 - Dossier demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Amende de police

M. Le Maire informe les membres qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental pour 2017 au titre de l'amende de police. Il propose qu'elle soit demandée pour les travaux d'aménagement parking, chemin piétonnier d'un montant de 25 000 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4 - Assainissement : modification des heures de travail du personnel communal (transfert du budget commune) :

Mme GIRARD, adjointe, explique que des heures des agents communaux ont été fixées pour le travail du réseau assainissement (budget annexe) et qu'il est nécessaire d'augmenter ce nombre d'heures pour 2016. Après discussion, il est décidé de reporter cette décision au prochain conseil.

5 - Questions diverses

Bulletin municipal : Afin de préparer le bulletin, les différentes tâches ont été déterminées pour les membres du conseil municipal.

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 6 DECEMBRE 2016

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, M. REBOUX Alain, Mme LOCQUET Pascale, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, M. ROSSEEUW Dali.

Absents excusés : Mme TARDY Laëtitia (ayant donné son pouvoir à M. CHERBLAND).

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la dernière réunion du Conseil du 8 novembre 2016

Délibérations à rajouter derniers CM

Décision modificative :

Suite décision remboursement de prêt, DM pour prévoir les crédits :

dépenses	emprunt	+ 100 000
	Trav Bourg	- 100 000

Dossier subvention DRAC pour restauration registres :

Demande de subvention auprès de la DRAC (environ 30 %) pour les travaux de restauration des registres d'état civil, devis d'un montant de 3 204 €.

1 - Recensement de la population : rémunération de l'agent recenseur

M. le Maire rappelle que le recensement de la population aura lieu sur notre commune du 19 janvier au 18 février 2017 et que la commune a à sa charge sa préparation et sa réalisation. L'Etat verse une dotation forfaitaire d'un montant de 779 € afin de pallier aux différents frais (agent recenseur, coordonnateur). Un agent recenseur va être recruté et sa rémunération brute doit être fixée. Il propose qu'elle soit du montant de la dotation. Les membres approuvent à la majorité (8 pour – 2 abstentions).

2 - DDT : Instruction des documents d'urbanisme

M. le Maire fait part des modifications concernant les actes d'urbanisme suite à la loi ALUR. Ayant une carte communale de compétence Etat, les actes sont donc signés par le Maire au nom de l'Etat. Au 1^{er} janvier, 2017, les actes seraient signés au nom de la commune. Notre commune faisant partie d'un établissement public de coopération intercommunale de moins de 10 000 habitants, nous avons le choix de conserver la DDT comme service instructeur. Il propose alors de conserver la DDT n'ayant pas les moyens techniques dans notre commune de les instruire nous-mêmes et en attendant le futur regroupement de communautés de communes. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3 - Dossier numérotation des voies : approbation des dénominations

Question reportée à un prochain conseil, le fichier des adresses n'a pas été reçu.

4 - Dossier demande de subvention auprès de la Région

Le Maire explique que dans le cadre du Plan de Ruralité de la Région, nous pouvons prétendre à des subventions (40%) pour les travaux d'aménagement du parking et chemin piétonnier et d'aménagement de la place. Les devis sont estimés à environ 50 000 € HT. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

5 - Dossier demande de subvention auprès de parlementaire, M. FRECON

Le Maire explique qu'une subvention au titre de la réserve parlementaire de M. J.C. FRECON peut être sollicitée. Il propose de déposer le dossier de demande pour les mêmes travaux (parking chemin piétonnier et place) d'un montant d'environ 50 000 € HT. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

6 - Dossier demande de subvention auprès du Département : enveloppes solidarité

Le Maire explique qu'une subvention au titre des enveloppes de solidarité auprès du Conseil Départemental peut être sollicitée pour 2017. Il propose de déposer le dossier de demande pour les travaux de numérotation des voies et la restauration des registres. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

7 - Tarifs communaux 2017 :

A - Salle des fêtes :

Il donne le bilan financier de la salle des fêtes et propose de ne pas modifier les tarifs (approuvés à l'unanimité) mais de rendre obligatoire le forfait nettoyage (7 pour – 3 contre).

- Pour week-end <u>Particuliers</u>	- habitant de la commune		155 €
	- habitant hors de la commune		280 €
	<u>Association</u> - de la commune (1 gratuite par an)		95 €
	- hors de la commune		195 €
- Pour journée semaine (Particulier, association, réunion ...)	- de la commune	été	65 € (Electricité comprise)
		hiver	130 € (Electricité comprise)
	- hors de la commune	été	135 € (Electricité comprise)
		hiver	190 € (Electricité comprise)
- Caution à la remise des clés			300 €
- Arrhes à la réservation			25% de la location
- Forfait nettoyage			70 € obligatoire pour toutes les locations

B - Concessions cimetières :

Il rappelle les tarifs en vigueur et propose de ne pas les augmenter, approuvés à l'unanimité.

1 emplacement 30 ans 320 €	1 emplacement 30 ans 640 €	1 emplacement 30 ans 960 €
(2.5 x 1,20 m) 50 ans 500 €	(2.5 x 2) 50 ans 1 000 €	(2.5 x 3) 50 ans 1 500 €

C - Redevance réglée par tous les utilisateurs du réseau d'assainissement :

Il rappelle le tarif de la redevance assainissement pour 2016 et propose pour 2017 une augmentation de celui-ci. Sont approuvés à l'unanimité :

Partie fixe : 45 € Cette part fixe est due par tous les abonnés, indépendamment du temps passé et du volume d'eau consommée.

Partie variable : 0.88 € le m3

D - P.A.C. (Participation pour Assainissement Collectif):

Il rappelle le tarif de raccordement au réseau 1 750 € et propose de ne pas le modifier pour 2017, approuvé à l'unanimité.

8 - Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable : modification des statuts

M. le Maire expose que les statuts de la Communauté de Communes ont été modifiés par délibération en date du 3 novembre 2016. Ces modifications, avant le 01/01/2017 ont été rendues nécessaires par la loi NOTRe.

Le Maire présente les statuts de la CCVAI modifiés et il convient de soumettre ces modifications à l'approbation des conseils municipaux des communes-membres. Le Conseil municipal à la majorité des membres (9 pour -1 contre) approuve ces modifications.

9 - Assainissement : modification des heures de travail du personnel communal (transfert du budget commune)

Mme GIRARD, adjointe, explique que des heures des agents communaux ont été fixées pour le travail du réseau assainissement (budget annexe) et qu'il est nécessaire d'augmenter ce nombre d'heures soit 290 h. Les membres approuvent à l'unanimité.

10 - Questions diverses

M. THOUIN, adjoint, a présenté le bilan financier du camping de 2011 à 2016. Une réunion sera prévue uniquement pour le devenir du camping.

Les vœux à la population auront lieu le samedi 14 janvier à 10h30 à la salle des fêtes.

La prestation de M. VALLET pour 2017 est fixée à 500 € pour l'aide à la préparation du budget et la mise sous power point pour présentation.

Vu par Nous, Maire de la commune de POMMIERS, pour être affiché le 14 décembre 2016 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire

M. CHERBLAND Henri